Image not found or type unknown

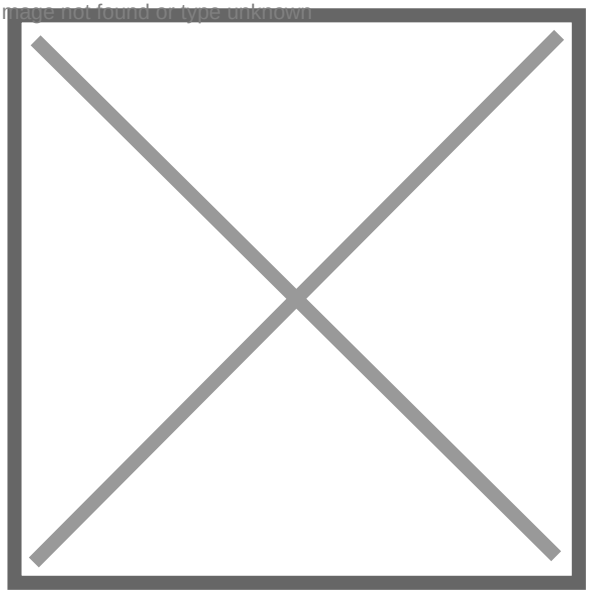

Retraite passer en empli mi-temps avant le départ

Par **arno88**, le **05/05/2008** à **11:11**

bonjour, je suis en retraite depuis 2 ans le alcul de ma retraite à été fait suivant mes revenus de 20 meilleurs années les 5 derniéres étant aussi prises en compte mais la je travaillait à mi-temps la CRAM n'aurait elle pas dut réajuster mon salaire mi-temps en temps complet pour la base des salaires car mon emloi mi-temps est du a une décision de la médecine du travail (un bras reimplantés j'était couvreur,)

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés